

5, RUE COLBERT
29200 BREST
TEL 02 98 43 31 31

RECEPISSE DE DEPOT

CAB. CHANCERELLE, GENTIL, EPINAT
280 RUE ERNEST HEMINGWAY
CS 41863 - BP 22912
29229 BREST CEDEX 2

V/REF :

N/REF : 95 B 374 / 2010-A-3010

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE BREST certifie qu'il a reçu le 05/08/2010,

Extrait du P.V. d'assemblée du 30/06/2010
- Modification de(s) commissaire(s) aux comptes

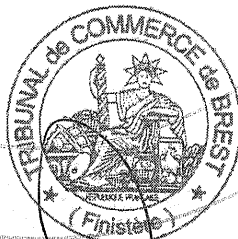
Concernant la société

FIDEGE
Société à responsabilité limitée
15 rue de Bel Air
29860 Bourg-Blanc

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2010-A-3010 le 05/08/2010
R.C.S. BREST 402 948 202 (95 B 374)

Fait à BREST le 05/08/2010,

Le Greffier



“FIDEGE”
Société à Responsabilité Limitée
au capital social de 300.000 €
Siège social : 15 rue de Bel Air
29860 BOURG BLANC
402 948 202 R.C.S. BREST

EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2010

Du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 30 Juin 2010 au siège social et statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009, il a été extrait ce qui suit et qui est littéralement rapporté ci- après :

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate la démission de Monsieur Jean-Paul MARREC, un des deux commissaires aux comptes titulaire, qui prendra effet à l'issue de la présente assemblée générale.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate en conséquence de la résolution qui précède, qu'à l'issue de la présente assemblée, la société GUILLERM AUDIT, ayant son siège social 4 rue Madagascar, 29200 BREST, immatriculée au RCS de BREST sous le n° 487 543 647, commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Jean-Paul MARREC deviendra de plein droit commissaire aux compte titulaire en lieu et place de ce dernier, pour la durée du mandat restant à courir soit jusqu'à l'assemblée générale des associés qui statuera sur les comptes de l'exercice qui clôturera le 31 décembre 2013.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, en conséquence des deux résolutions qui précèdent, décide de nommer Monsieur Jean René KERRIEN, 18 boulevard de la République, 29400 LANDIVISIEAU, en qualité de deuxième commissaire aux comptes suppléant en remplacement de la société GUILLERM AUDIT, devenue commissaire aux comptes titulaire, pour la durée du mandat restant à courir et expirant à l'issue de l'assemblée générale des associés qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Jean René KERRIEN a fait savoir par avance qu'il acceptait les fonctions de deuxième commissaire aux comptes titulaire.

Pour extrait certifié conforme
L'un des gérants

